



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FUSION DE PLUSIEURS SERVICES RELEVANT DE LA DDFIP
AU SEIN DES ARRONDISSEMENTS DE BOULOGNE-SUR-MER
ET DE SAINT-OMER**

Arras, le 17 février 2022

A compter du 7 mars 2022, les services de la publicité foncière de Boulogne-sur-Mer 2 et de Saint-Omer seront fusionnés avec le service de la publicité foncière et de l'enregistrement (SPFE) de Boulogne-sur-Mer 1, qui exercera l'intégralité des compétences actuellement dévolues à ces trois services.

Afin de procéder aux opérations matérielles de transfert, ces services seront exceptionnellement fermés du 1^{er} mars 2022 au 7 mars 2022 inclus.

Coordonnées du service :

Centre des Finances publiques de Boulogne-sur-Mer
Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Boulogne-sur-Mer 1
26, rue d'Aumont / CS50639 62200 BOULOGNE-SUR-MER
03.21.10.29.29 / spf.boulogne-sur-mer1@dgfip.finances.gouv.fr

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)